



Problème de remboursement de crédit de mon ex épouse

Par **tintin72**, le **03/06/2010** à **15:52**

Bonjour, rnrnje suis divorcé depuis plusieurs année, le bien immobilier que j'avais avec mon ex épouse a été vendu en indivision. L'acheteur est mon ex femme et son ami. Ce bien a été vendu chez le notaire. Je pensais que tous les prêts de ce bien étaient soldés, erreur de ma part aujourd'hui. rnrnEn effet mon ex épouse me demande de rembourser 2 prêts "pret fonctionnaire et un pret patronnal" qu'elle remboursé jusqu'à aujourd'hui. A l'époque du divorce elle jouissait du bien et elle remboursait tous les crédits. rnrnLe jour qu'elle a des problèmes finnnanciés je dois participer. Elle a oublié de dire au notaire lors de la vente qu'il y avait ces 2 prêts en cours. Je pense que mes recours sont minces.rnrnMerci de votre retour, cordialement.

Par **jeetendra**, le **03/06/2010** à **17:06**

Bonjour, malheureusement un divorce ne dispense pas les ex-conjoints et co-emprunteurs de rembourser le crédit contracté solidairement au cours du mariage. rnrnLe prêt reste lié aux deux emprunteurs, qui sont tenus de le rembourser totalement jusqu'à l'échéance finale, ou jusqu'au remboursement par anticipation des sommes restant dues, cordialement.rnrn-----rnrnEn cas de divorce, les époux restent solidaires du remboursement rnrn[fluo]En cas de divorce, vous décidez, en fonction de l'inventaire du patrimoine qui a été fait, de la personne qui conserve le bien et qui reprend la charge du crédit. Le banquier se charge alors de monter un nouveau dossier en prenant le soin de vérifier la capacité financière de cette personne. rnrnMais l'autre n'est pas complètement désolidarisée du prêt car elle verse ce que l'on appelle une soulte.

C'est-à-dire une prestation compensatoire destinée à compenser la perte financière liée au divorce. Et en cas d'impayé, elle peut également être sollicitée pour payer la dette. La solution peut également être de vendre le bien. Grâce à la somme récupérée, il sera possible de clore le crédit.